

PLATEFORME ÉDUCATIVE

SERVICE DE GARDE SAINT-ISAAC-JOGUES



Service de garde Saint-Isaac-Jogues
9355, avenue de Galinée
Montréal, H2M 2A7

Comité de rédaction

Cette plateforme éducative a été rédigée par le personnel du service de garde

Nancy Riendeau, directrice

Marie-Claude Lachaîne, directrice adjointe

Thomas Rodrigue, technicien

Noémie Benitez, éducatrice

Annick Chauvette, éducatrice

Irène Edmond, éducatrice

Linda Langlois, éducatrice

Marie-France Morin, éducatrice

Khadija Naji, éducatrice

Saida Oubraham, éducatrice

Diane Pelletier, éducatrice

Sylvie Rioux, éducatrice

Avec la collaboration de Louise Papineau

Conseillère pédagogique aux services de garde

Service de l'organisation scolaire, CSDM.

Élaborée en mars 2015

Illustrations : Service national du RÉCIT à l'éducation préscolaire
(<http://recitpresco.qc.ca/>)

Introduction

La plateforme éducative du service de garde vous permettra de connaître l'approche que nous favorisons auprès de votre enfant, la programmation des activités qui lui sera offerte de même que le mode d'organisation choisi afin de contribuer, à notre façon, à la réussite éducative de votre enfant.

Les objectifs généraux sont déjà inscrits dans la réglementation interne du service de garde et sont communs à tous les services de garde en milieu scolaire.

Rappelons d'abord ces objectifs :

- ✘ Veiller au **bien-être général** des élèves et **poursuivre, dans le cadre du projet éducatif** de l'école, **le développement global** des élèves **par l'élaboration d'activités** tenant compte de **leurs intérêts** et de **leurs besoins, en complémentarité** aux services éducatifs de l'école;
- ✘ Assurer un soutien aux familles des élèves, **notamment** en offrant **à ceux qui le désirent** un lieu adéquat et, dans la mesure du possible, le soutien nécessaire pour leur permettre de réaliser leurs travaux scolaires après la classe;

- ✘ **Assurer la santé et la sécurité** des élèves, dans le respect des règles de conduite et de mesures de sécurité approuvées par le conseil d'établissement de l'école.

La lecture de cette plateforme vous apportera un éclairage très précis concernant tous les moyens utilisés dans le quotidien des jeunes qui fréquentent notre service de garde.



Notre école

Saint-Isaac-Jogues est une école fréquentée par environ 500 élèves répartis dans 23 classes. Le personnel est composé de 60 membres provenant de différents corps d'emploi. De plus :

- ✘ Elle est fréquentée par des élèves provenant de différents groupes ethniques.
- ✘ L'enseignement y est rigoureux, créatif et orienté vers le développement personnel et les habiletés sociales.
- ✘ Les différents intervenants ont la volonté de fournir une éducation de qualité en harmonie et dans le respect de tous.
- ✘ Le personnel est dynamique et il travaille en complicité avec la communauté.
- ✘ Tous les élèves de 6^e année peuvent bénéficier d'un programme d'anglais intensif.
- ✘ Elle compte deux équipes de handball au 3^e cycle.

Notre code de vie

Le code de vie du service de garde est le même que celui de l'école.

En voici les points importants :

1. Je fais preuve de respect et de savoir-vivre envers tous les élèves et les adultes de l'école en évitant la violence physique et verbale.
2. Je participe aux activités en me conformant aux consignes.
3. Je me déplace calmement dans l'école.
4. J'ai tout le matériel nécessaire pour travailler et j'en prends soin.
5. Je porte des vêtements adéquats.
6. Je me présente tous les jours à l'heure.
7. Je prends soin de mon environnement.

TOLÉRANCE ZÉRO POUR LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

En tout temps, un élève peut informer un adulte de l'école s'il est victime ou témoin d'une situation de violence (verbale et physique) ou d'intimidation. De plus, les parents peuvent signaler une situation préoccupante auprès de la direction en appelant à l'école ou en complétant le formulaire accessible sur le site internet de l'école. Toutes manifestations de violence et d'intimidation seront prises au sérieux par la direction. Vous pouvez consulter le plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence sur notre site Internet.

Nos liens avec la communauté

Depuis deux ans, nous travaillons fort à tisser des relations privilégiées avec nos différents partenaires communautaires : l'Institut Pacifique, le Centre des jeunes Saint-Sulpice, le CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord et le Poste de police de quartier. Grâce à nos efforts, nous pouvons maintenant bénéficier de deux sources de financement qui nous permettent de profiter de la présence d'une éducatrice deux ou trois soirs par semaine afin d'animer les activités Temps Libre dans la cour d'école, du suivi d'une consultante dans le projet Vers le Pacifique et de la présence d'une formatrice qui accompagne le personnel du service de garde et de dîner en ce qui concerne la prévention et la sécurité des élèves (Institut Pacifique). Quant à lui, le Centre des jeunes St-Sulpice nous permet de bénéficier des services d'une intervenante qui assure un meilleur suivi dans les liens entre l'école et la maison.



Historique des services de garde en milieu scolaire

Voici un bref historique des services de garde en milieu scolaire afin de nous situer dans le temps



- 1978 Création des services de garde en milieu scolaire. Au début, nous pouvons en compter 37 dans tout le Québec.
- 1980 1er septembre, ouverture du service de garde Saint-Isaac-Jogues.
- 1981 Le conseil des commissaires de la CECM adopte une résolution créant les services de garde en milieu scolaire. On peut y lire que ceux-ci sont une partie intégrante de l'école.
- 1988 Projet d'énoncé de politique par madame Gagnon-Tremblay recommandant l'accélération et de développement des services de garde en milieu scolaire.
- 1997 Règlement sur les services de garde en milieu scolaire. Début de la réforme de l'éducation : accessibilité à la maternelle à temps plein à 5 ans.
- 1997 Mise en place du temps de présence des enfants consacré aux travaux scolaires.
- 1998 Une contribution de 5 \$ par jour par enfant est demandée aux parents pour les 200 jours du calendrier scolaire.
- 2001 Premier rapport du Vérificateur général sur la qualité des services dans les services de garde en milieu scolaire.

- 2005 La CSDM organise une consultation sur les services de garde.
- 2008 Deuxième rapport du Vérificateur général sur la qualité des services dans les services de garde en milieu scolaire.
- 2008 Le plan Réussir fait état de la nécessité pour chaque service de garde de se munir d'une plateforme éducative.
- 2015 Notre service de garde produit sa première plateforme éducative.

Le développement du Domaine St-Sulpice a commencé au début des années soixante. Les différents bâtiments qui sont construits dans le secteur accueillent de jeunes familles. Faute d'établissement scolaire dans leur quartier, les enfants doivent alors fréquenter les écoles avoisinantes (ex. : Gabriel-Sagard (qui est maintenant un des pavillons de l'école St-Barthélemy), Notre-Dame-de-la-Merci, St-Charles-Garnier, Christ-Roi et Ste-Thérèse-de-l'enfant-Jésus). Heureusement après quelques années, un service de transport scolaire est mis en place et les parents n'ont plus à se déplacer pour aller reconduire et chercher leurs enfants.

Les travaux de construction de l'école St-Isaac-Jogues débutent à l'été 1965 et l'ouverture officielle de l'établissement se fait le 4 janvier 1966. C'est le premier parc-école qui est construit selon les recommandations du Rapport Parent.

Comme la majorité des écoles du Québec, l'école St-Isaac-Jogues ne possède pas de service de garde à son ouverture. Ce n'est qu'en septembre 1980, que deux bénévoles, Huguette Rainville et Danielle Rousseau, ouvrent un service de garde qui ressemble à ce qu'on connaît aujourd'hui. C'est un des premiers du genre à Montréal.

Les liens avec le projet éducatif de l'école

La principale caractéristique d'un service de garde en milieu scolaire et le fait qu'il fasse partie intégrante de l'école et qu'il offre une programmation dans le cadre de son projet éducatif et de son plan de réussite.

En tant que membre du personnel scolaire, le personnel de notre service de garde se fait un devoir de participer, à sa mesure, au développement des compétences des élèves en lien avec les objectifs du projet éducatif. Voici les orientations et les objectifs du projet éducatif en lien avec la plateforme éducative du service de garde.



Orientations du projet éducatif	Objectifs issus du plan de réussite	Objectifs de la plateforme éducative
Améliorer les résultats scolaires des élèves en lecture et en écriture.	Augmenter, chez les élèves, les manifestations d'engagement dans les situations de lecture et d'écriture proposées	Assurer un soutien aux familles des élèves, notamment en offrant un lieu adéquat et le soutien nécessaire pour leur permettre de réaliser leurs travaux scolaires après la classe
Développer chez les élèves la capacité d'interagir de façon adéquate dans différents contextes.	Diminuer le nombre de situations de conflit et de violence entre les élèves afin de leur offrir un milieu sain et sécuritaire propice aux apprentissages.	Assurer la santé et la sécurité des élèves, dans le respect des règles de conduite et de mesures de sécurité approuvées par le conseil d'établissement de l'école.

Que vivra mon enfant au service de garde ?

Notre premier souci, comme service de garde en milieu scolaire, est de présenter aux élèves une image de cohérence et de continuité avec l'école. Le service de garde applique donc les mêmes règles que l'école en conformité avec les valeurs de son code de vie de même qu'il coopère à l'atteinte des objectifs de son plan de réussite.

Le personnel est également conscient du fait que la fréquentation d'un service de garde en milieu scolaire s'inscrit, pour plusieurs

enfants, en continuité d'une fréquentation dans un centre de la petite enfance (CPE) ou garderie en milieu familial

Or, tout comme les centres de la petite enfance et les garderies en milieu familial régis par le ministère de la Famille et des Aînés (MFA), notre service de garde adhère aux cinq énoncés de principes qui guident le personnel éducateur dans leurs interventions quotidiennes auprès des élèves, de leur famille et des autres membres du personnel scolaire. Les cinq affirmations suivantes sont une adaptation, pour le milieu scolaire, des principes du programme éducatif « *Accueillir la petite enfance – le programme éducatif des services de garde du Québec* » :

1. Chaque enfant est unique

En développant une connaissance approfondie de chaque élève, le personnel qui en est responsable est en mesure de reconnaître et de respecter les particularités de chacun, son rythme de développement, ses besoins et ses champs d'intérêt.

2. L'enfant est le premier agent de son développement

Bien que la classe représente le lieu dédié à l'acquisition d'apprentissages disciplinaires de façon organisée, l'enfant réalise encore spontanément et de lui-même les apprentissages liés à son développement en expérimentant, en observant, en imitant et en

parlant avec les autres (à la maison, en classe et partout ailleurs) grâce à sa propre motivation et à ses aptitudes naturelles. Le rôle de l'adulte demeure de guider et soutenir cette démarche, car elle conduit à l'autonomie.

Tous nos jeux, toutes les activités que nous proposons aux élèves ont d'abord comme but premier qu'ils s'amuse et le développement des compétences transversales. Chaque jeu, chaque activité comportent un potentiel de défis plus ou moins complexes selon l'élève qui y participe. Ces défis pourront donc représenter une occasion d'apprentissage ou de développement pour l'élève. Le fait de bien connaître l'élève permet au personnel d'être conscient de l'ampleur et de l'importance du défi éventuel que ce jeu, cette situation ou cette activité peut représenter pour lui. C'est pourquoi le personnel demeure attentif et présent, dans la mesure du possible, pour le soutenir lorsqu'il éprouve certaines difficultés tout en ayant le souci de respecter ses capacités.

Conscient de l'importance d'offrir à la fois des occasions d'apprentissage et des occasions de s'amuser, le personnel met beaucoup d'énergie pour offrir une programmation d'activités riche en potentiel de développement, variée et amusante pour les élèves.

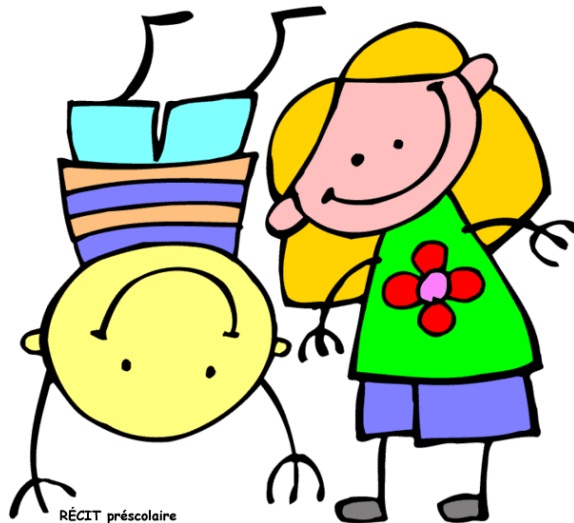


3. Le développement de l'enfant est un processus global et intégré

L'enfant, qui prend le titre d'élève à son entrée à l'école, poursuit son développement dans toutes ses dimensions (affective, physique et motrice, sociale et morale, cognitive et langagière) et celles-ci agissent à des degrés divers, dans le cadre de ses apprentissages.

Les interventions de l'adulte, les aménagements (ou l'organisation mise en place) et les activités proposées par le service de garde sollicitent de multiples façons l'ensemble de ces dimensions.

Le propre de notre service de garde, comme tous les services de garde en milieu scolaire, est d'offrir une programmation d'activités variées qui touche à tous les aspects (axes) du développement global.



DÉVELOPPEMENT COGNITIF ET LANGAGIER

Façon dont une personne pense résout des problèmes, imagine, crée, mémorise et communique sa pensée.

Les activités permettent d'exercer leur pensée et de l'exprimer aux autres :

- jeux de mots, devinettes, discussions;
- jeux de stratégies, de mémoire;
- jeux imaginaires, de règles et consignes.

DÉVELOPPEMENT AFFECTIF

Développement d'habiletés qui permet d'exprimer ses sentiments, d'être en contact avec ses émotions et de développer les concepts de soi et de l'estime de soi.

Les activités permettent aux enfants

- de prendre des risques;
- de relever des défis;
- d'affirmer leurs besoins;
- de verbaliser;
- de partager;
- de gagner et de perdre;
- d'avoir le droit de se tromper.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Établissement de relations harmonieuses avec les autres et conduite acceptable au sein de la communauté.

Les activités permettent

- d'établir des liens avec les autres;
- de rechercher la communication;
- de développer des capacités d'empathie;
- d'exercer le sens des responsabilités;
- de faire des projets de groupe;
- l'apprentissage de la coopération et de la saine compétition.

DÉVELOPPEMENT MORAL

Pouvoir de distinguer le bien du mal et d'être capable de freiner certaines pulsions.

Les activités permettent

- de développer des capacités de partage et d'empathie;
- de reconnaître ce qui est bon ou mal;
- d'utiliser un vocabulaire clair relatif aux attitudes;
- de reconnaître et d'être capable d'identifier certains de leurs agissements;
- d'exercer un certain contrôle de leurs pensées et de leurs comportements;
- de trouver des solutions à leurs problèmes;
- d'approfondir certaines valeurs.

DÉVELOPPEMENT MOTEUR ET PSYCHOMOTEUR

Ensemble de composantes telles que : la motricité globale, la motricité fine, le schéma corporel, la latéralité, l'organisation spatiale, l'organisation temporelle et le sens du rythme.

Les activités permettent de

- développer la coordination, l'équilibre, le contrôle du tonus musculaire;
- développer la dextérité, la coordination oculomanuelle;
- connaître les parties du corps et permettre l'ajustement postural;
- développer l'attention, la mémoire la discrimination;
- s'orienter dans l'espace;
- développer la notion du temps;
- développer la régularisation, la répétition et la synchronisation.

4. L'enfant apprend par le jeu

Essentiellement le produit d'une motivation intérieure, le jeu en service de garde constitue pour l'élève le moyen par excellence d'explorer le monde et d'expérimenter. Les différents types de jeux auxquels il joue (solitaire, de groupe ou coopératif, moteur, symbolique, etc.) ou activités plus structurées auxquelles il participe sollicitent, chacun à leur manière, toutes les dimensions de sa personne.

Pas de théorie ni de choses à apprendre par cœur au service de garde, pas de cahier d'exercices ni de devoirs non plus sauf durant les moments prévus à cet effet. On joue pour jouer, on bouge ou on bricole pour s'amuser, mais chaque situation est une situation à partir de laquelle l'enfant peut apprendre. Il se découvrira des talents, des intérêts, des capacités, des limites qui deviendront des défis. Il apprendra à vivre dans une communauté, à coopérer, à communiquer, à prendre sa place et en laisser aux autres, etc. Le personnel éducateur est là pour proposer et animer une programmation d'activités riche en possibilité d'apprentissage de toutes sortes et pour accompagner les découvertes des élèves et les aider à relever ce qui, pour eux, peut prendre l'aspect d'un défi.



5. La collaboration entre le personnel éducateur, le personnel scolaire et les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant.

Il est important qu'une bonne entente et un lien de confiance existent entre le personnel éducateur du service de garde, les parents et les autres membres du personnel scolaire. L'harmonie entre tous et la cohérence des attentes et des exigences rassurent l'élève et favorisent la création d'un lien affectif privilégié entre lui et les adultes qui en prennent soin au quotidien au service de garde.

Les parents sont toujours les bienvenus au service de garde. Bien qu'il soit difficile d'échanger plus de quelques mots avec l'éducatrice responsable de l'élève lorsqu'un parent vient mener ou chercher son enfant il demeure toujours possible de s'entendre sur un moment spécifique pour échanger. Le parent est le spécialiste de son enfant et en tant que spécialiste il peut nous apporter un éclairage important pour nous aider à mieux prendre soin de son enfant. D'un autre côté, le personnel éducateur doit être vu comme spécialiste de l'éducation générale des élèves. Ses connaissances et sa vaste expérience auprès d'une multitude d'élèves peuvent être très utiles au parent. L'échange entre le parent et le personnel permet d'établir un climat de bonne entente au plan éducatif et une relation positive dont va bénéficier grandement l'enfant.

De la même façon, le personnel du service de garde et le personnel scolaire sont soucieux d'offrir aux élèves une image de cohérence. Ils partagent un code de vie commun qui leur permet d'insister sur le respect des mêmes règles, d'avoir les mêmes exigences pour faciliter une vie sociale harmonieuse. Ils partagent également un projet éducatif commun où chacun a son rôle et des moyens qui lui sont propres dans le plan de réussite de l'école pour permettre à celui-ci d'atteindre ses objectifs de développement auprès des élèves.



Nos valeurs

En plus des cinq énoncés de principe exposés ci-dessus, chaque membre du personnel éducateur adhère à des valeurs qui ont une importance toute particulière à ses propres yeux en fonction de ses expériences de vie. Par définition, une valeur est une chose importante à nos yeux qui se reflète dans notre façon d'être et de faire ainsi que dans nos choix. De façon générale, nos comportements et nos attitudes reflètent facilement nos valeurs dans le quotidien, sans besoin de les dire ou de les expliquer.

Le personnel éducateur est conscient du fait que les enfants apprennent en imitant les modèles qu'ils jugent significatifs et

comme chaque membre du personnel éducateur veut établir une relation significative de qualité avec chaque enfant il nous est apparu important de prendre conscience des valeurs communes qui animent le personnel du service de garde dans son travail éducatif auprès des enfants.

Autonomie

Bien qu'il existe de nombreuses définitions et manifestations de l'autonomie, nous retenons prioritairement « la capacité relative de faire des choix, de prendre soin de soi et de résoudre des problèmes ou faire face aux défis et difficultés de la vie courante ».

Au service de garde, les élèves sont régulièrement mis en situation d'exercer ces différentes capacités dans le respect de leur âge - ou niveau de développement - et de leurs connaissances.

Selon l'âge et le niveau de développement des élèves l'équipe d'éducateurs s'attendra et encouragera ceux-ci à ce que, par exemple :

- ✘ Ils se vêtissent ou se dévêtissent par eux-mêmes, tirent la chasse d'eau et se lavent et sèchent leurs mains sans besoin de leur rappeler;
- ✘ Ils décident par eux-mêmes comment occuper un temps libre;
- ✘ Ils proposent une activité ou un jeu;

- ✘ Ils s'engagent dans un processus de règlement d'un différend et s'entendent pour trouver une solution équitable;
- ✘ Ils se donnent le droit de prendre des initiatives, dans le respect des règles de sécurité et du code de vie de l'école;
- ✘ Ils s'autorisent à penser différemment, mais dans le respect des autres, et soient capables de défendre leur point de vue tout en demeurant ouverts aux idées et arguments des autres;
- ✘ Ils s'autorisent le droit de prendre le risque de faire des erreurs sans que cela remette en question leur image de soi.

Honnêteté

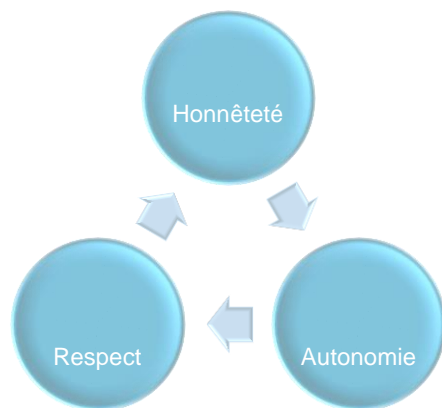
Les études en psychologie du développement le prouvent; tous les enfants mentent à partir d'environ deux ans. Ils le font pour se protéger, pour obtenir quelque chose qu'ils désirent, pour ne pas faire de peine à quelqu'un, etc. Alors que certains mensonges sont acceptables socialement (par exemple on dit qu'on aime un cadeau pour ne pas faire de peine à la personne qui nous l'a offert), d'autres ne le sont pas.

Le mensonge apparaît également lorsque l'enfant réalise qu'il sait quelque chose que les autres ne savent pas. Cela peut entraîner des comportements inadéquats chez certains. On prend quelque chose à un ami sans que personne ne le sache, on triche en classe en copiant, on invente des excuses pour ne pas faire une activité ou une raison pour laquelle on n'a pas fait ses devoirs. Le rôle de

l'adulte est de faire comprendre à l'enfant qu'il est important d'être honnête et d'avoir un comportement jugé moral en société.

Pour amener les élèves à devenir des citoyens honnêtes, nous considérons que nous devons;

- ✗ Faire prendre conscience aux élèves des conséquences de leurs gestes;
- ✗ Valoriser les bons comportements;
- ✗ Les faire verbaliser sur les raisons de certains gestes;
- ✗ Les amener à poser des gestes de réparation;
- ✗ Tenir compte du contexte et de la personnalité de chacun;
- ✗ Construire des liens de confiance.



Respect

Le concept de respect est vaste et peut englober plusieurs autres concepts. Parmi ceux-ci, mentionnons : la politesse, le civisme, la compassion, la sollicitude. Dans le contexte de notre travail, nous définissons le respect comme le fait de traiter quelqu'un avec considération sans porter atteinte à sa dignité en tant que personne. Cette valeur s'applique dans les relations entre les adultes, entre les enfants, ainsi que celles entre les adultes et les enfants.

Porter attention à l'autre, lui manifester notre affection, notre considération et notre soutien permettent de tisser des liens solides avec les autres, ce qui nous enrichit mutuellement et démontre notre savoir-vivre social. Le respect envers les autres se construit d'autant que l'estime de soi se renforce. Pour ce faire, nous verrons, autant chez le personnel que chez les élèves, à :

- ✗ Favoriser l'intervention réfléchie plutôt que la réaction émotionnelle;
- ✗ Favoriser une communication ouverte;
- ✗ Devenir un modèle;
- ✗ Ne tolérer aucun signe de moquerie ou d'intimidation;
- ✗ Faire preuve d'ouverture aux différences et encourager ce même comportement chez les élèves;
- ✗ Faire respecter les signes de politesse verbale et non verbale;
- ✗ Encourager les comportements pacifiques.

Notre service de garde fait référence à plus que le simple respect des autres. Nous croyons que le respect de soi est tout aussi important. Pour ce faire, nous croyons qu'il est important de :

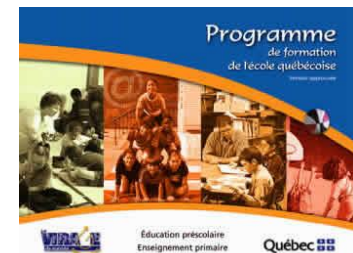
- ✗ Prendre sa place sans s'imposer plutôt que prendre toute la place;
- ✗ Apprendre comment se faire respecter des autres;
- ✗ Apprendre à connaître ses propres capacités et ses limites;
- ✗ Apprendre à prendre soin de soi.
- ✗ Nous voulons également étendre la notion de respect à celle de respect de l'environnement. L'enfant doit prendre conscience du milieu dans lequel il évolue et le respect de l'environnement est une des nombreuses manifestations du respect de soi et des autres. Le personnel éducateur saisit donc différentes occasions pour alimenter et soutenir cette valeur, il pourra :
 - ✗ Valoriser les efforts qui ont un impact sur son milieu de vie;
 - ✗ Faire vivre des expériences en ce qui a trait à l'environnement et à faire prendre conscience aux élèves des conséquences de leurs gestes sur leur vie quotidienne.
 - ✗ Les notions de mérite, de confiance, d'obligations réciproques et contractuelles entre individus. (typologie des motifs) Samson, J.M. in Legendre R (2005).
 - ✗ Qui se conforme aux règles de la morale, de la probité, de la loyauté.
 - ✗ Conforme à la loi morale, honorable.

- ✗ Qui se conforme aux principes de la probité, du devoir, de la vertu. Brave-droit-franc-intègre-loyal-probe-scrupuleux. Incorruptible. Irréprochable dans sa conduite, de mœurs pures. Où n'entre aucune fraude aucune falsification. Qui témoigne de franchise d'honnêteté intellectuelle.

De plus, les éducatrices veilleront à inclure dans leur planification des activités favorisant l'attachement du jeune à son école.

Les liens avec le Programme de formation de l'école québécoise¹

Le personnel de notre service de garde se fait un devoir de se familiariser avec certains éléments du *Programme de formation de l'école québécoise* afin de participer, à sa mesure, au développement des



compétences transversales des élèves. On peut donc attendre du service de garde que sa programmation offre aux élèves des occasions d'exercer ces compétences et en améliorer la maîtrise.

Voici ces neuf compétences transversales et des exemples de la façon dont le personnel éducateur peut en soutenir le

¹ *Programme de formation de l'école québécoise, ministère de l'Éducation du Québec, 2001*

développement : celles-ci sont chiffrées et apparaissent dans les grilles de planification produites par le personnel éducateur.

1. Exploiter l'information

Inclure dans sa programmation des activités, des situations ou des moments au cours desquels l'élève aura à se servir de données orales, écrites ou visuelles (textes, plans, consignes, instructions, dessins, etc.) pour réaliser quelque chose.

2. Résoudre des problèmes

Inclure dans sa programmation des activités, des situations ou des moments au cours desquels l'élève aura à trouver une solution à un problème relativement difficile pour lui.

3. Exercer son jugement critique

Interpeller les élèves à la suite d'une situation ou d'un événement afin qu'ils puissent se faire une idée personnelle après avoir réfléchi aux différents aspects d'une situation ou d'un événement.

4. Mettre en œuvre sa pensée créatrice

Éviter « d'imposer » un modèle quand la situation s'y prête. Souligner positivement l'apport de l'élève qui a osé faire autrement.

5. Se donner des méthodes de travail efficaces

Inclure dans sa programmation des activités qui demandent d'agir avec méthode. Interpeller et encourager les élèves à prévoir

comment faire pour y arriver, comment s'y prendre (étapes, moyens, ressources, etc.). Régulièrement, prendre le temps de leur faire verbaliser leur prévision et faire un retour par la suite sur la justesse de leur prévision.

6. Exploiter les TIC (technologies de l'information et de la communication)

Inclure dans sa programmation des activités au cours desquelles l'élève aura à utiliser les médias à bon escient et de la bonne façon pour réaliser quelque chose ou s'amuser.



7. Structurer son identité

Inclure des activités dans sa programmation, ou profiter de situations du quotidien, où l'élève pourra apprendre sur soi (aptitudes, limites, valeurs, préférences, etc.) et ce qui le relie ou le différencie des autres. Interpeller régulièrement les élèves afin qu'ils verbalisent ce que cette activité ou situation a pu leur apprendre sur eux-mêmes ou sur les autres.

8. Coopérer

Inclure dans la programmation de ses activités ou profiter de situations du quotidien afin que les élèves soient placés dans l'obligation de se mettre au service d'une équipe et favoriser la

contribution des autres pour réaliser plus rapidement ou plus efficacement une tâche commune.

9. Communiquer de façon appropriée

Inclure dans la programmation de ses activités ou profiter de situations du quotidien pour soutenir l'utilisation adéquate et efficace

Notre mode d'organisation

Formation des groupes

Dans notre service de garde, chaque élève est affecté à un groupe et à un membre du personnel éducateur. Cette organisation représente une occasion privilégiée pour l'éducateur ou l'éducatrice. Il ou elle peut ainsi développer une relation significative avec chaque élève, bien connaître son niveau de développement et ses champs d'intérêt de façon à offrir une programmation d'activités qui offre des occasions de défis à la portée de chacun. Lorsque l'élève présente une difficulté marquée ou un handicap, le personnel du service de garde peut être appelé à participer à un plan d'intervention adapté avec les parents et les autres intervenants de l'école.

Durant l'année scolaire, il peut arriver que les élèves puissent s'inscrire de façon individuelle à une activité plus spécifique offerte par le personnel éducateur. Cette possibilité nous permet, lorsque le climat de sécurité est bien établi, de répondre encore mieux aux

intérêts individuels tout en permettant aux élèves de se familiariser avec un autre membre du personnel et d'autres élèves qui partagent le même intérêt.

Notre programmation

Afin d'établir une programmation variée et intéressante qui répond aux différents besoins des enfants qui fréquentent le service de garde, le personnel éducateur se base sur les critères suivants : la variété des activités, le souci de la découverte, les intérêts et les suggestions des jeunes de leur groupe.

Les activités offertes se déclinent en plusieurs catégories : activités de routine, activités dirigées, activités libres, projets à court et à long terme.

Activités servant au développement de la langue française

Objectifs

- ✿ Développer la motricité globale
- ✿ Acquérir la confiance en soi
- ✿ Développer l'esprit d'équipe
- ✿ Développer l'esprit sportif
- ✿ Coopérer
- ✿ Bouger
- ✿ Acquérir le goût de l'activité physique

Activités qui peuvent être offertes

- ✗ Causeries et discussions
- ✗ Heure du conte
- ✗ Histoires animées
- ✗ Improvisation
- ✗ Jeux de mémoire
- ✗ Jeux de rôle
- ✗ Lecture
- ✗ Rimes et comptines
- ✗ Théâtre
- ✗ Etc.

Activités servant au développement des habiletés sociales

Objectifs

- ✿ Développer la motricité globale
- ✿ Acquérir la confiance en soi
- ✿ Développer l'esprit d'équipe
- ✿ Développer l'esprit sportif
- ✿ Coopérer
- ✿ Bouger

Activités qui peuvent être offertes

- ✗ Cuisine
- ✗ Jeux coopératifs
- ✗ Jeux de société
- ✗ Repas communautaires
- ✗ Sports d'équipe
- ✗ Etc.

Activités servant au développement moteur et créatif

Objectifs

- ✿ Développer la motricité globale
- ✿ Acquérir la confiance en soi
- ✿ Développer l'esprit d'équipe
- ✿ Développer l'esprit sportif
- ✿ Coopérer
- ✿ Bouger
- ✿ Acquérir le goût de l'activité physique
- ✿ Comprendre la nécessité de l'activité physique pour être en santé

Activités qui peuvent être offertes

- ✗ Activités de psychomotricité
- ✗ Artisanat
- ✗ Arts et sciences
- ✗ Courses
- ✗ Jeux de ballon
- ✗ Jeux coopératifs
- ✗ Jeux extérieurs
- ✗ Jeux de poursuite
- ✗ Sports individuels
- ✗ Etc.

Notre horaire

Avant l'école : de 7h00 à 8h03 pour les élèves du primaire et de 7h00 à 9h05 pour ceux du préscolaire.

Durant l'heure du dîner : de 11h24 à 12h48 pour les deux groupes.

Après l'école : de 15h15 à 18h00 pour tous les enfants de l'établissement






La période de devoirs au service de garde

2^e-3^e années : la période de devoirs a lieu les lundis et mercredis de 16h15-16h45.

4^e -5^e -6^e années : la période de devoirs a lieu les lundis, mercredis et jeudis de 16h15 à 16h45.

Aucune période de devoirs n'est prévue pour les élèves de 1^{ère} année.

Exemple de grille de programmation

Programmation de septembre	
Nom du groupe :	
Éducatrices :	
Thème du mois :	
Les activités suivantes seront offertes en lien avec le thème	Autres activités offertes
	
	Journées pédagogiques
	
	Anniversaires du mois
	

Mise en œuvre de la plateforme

La direction de l'école et la personne responsable du service de garde sont responsables de voir à la mise en œuvre de la présente plateforme. C'est à elles que revient la responsabilité de veiller à ce que les activités mentionnées soient réalisées et que les élèves qui fréquentent le service de garde ainsi que leurs parents sont heureux et fiers de celui-ci.

Le personnel éducateur a également un rôle important à jouer dans la mise en œuvre de cette plateforme éducative en respectant la programmation dans la mesure de ses compétences et en faisant preuve d'un souci de formation continue afin de maintenir la qualité de ses interventions.

La plateforme sera, au même titre que le projet éducatif de l'école, évaluée et révisée de manière périodique afin de s'assurer qu'elle répond bien aux besoins des élèves.



Références

Les services de garde en milieu scolaire : inscrire la qualité au cœur des priorités, CSÉ, Avis au Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport Septembre 2006.

Penser et faire l'école autrement, CSDM, mars 2006.

Le Domaine, une belle histoire qui se poursuit, Volume 6, Novembre 2007, Une école et une église : on y croit ! Diane Archambault-Malouin